



**Étude de la corrélation entre les tendances migratoires
internationaux et les tendances macroéconomiques Maliennes**
*Study of the correlation between international migration trends and
Malian's macroeconomic trends*

Amadou DOLO¹, Aminata KEITA², Ousmane MARIKO³, Bourama DEMBELE⁴

1. Enseignant-Chercheur / Faculté des Sciences des Sciences et de Gestion (FSEG)
Université de Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali
2. Enseignant-Chercheur / Faculté des Sciences des Sciences et de Gestion (FSEG)
Université de Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali
3. Enseignant-Chercheur / Faculté des Sciences des Sciences et de Gestion (FSEG)
Université de Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali
Chercheur associé CREG, Grenoble, France
4. Enseignant-Chercheur / Faculté des Sciences des Sciences et de Gestion (FSEG)
Université de Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

Résumé : Le Mali, pays sahélien enclavé couvrant une superficie de 1.241.238 km², est marqué par d'importants mouvements migratoires, tant sur le plan interne qu'international. Les pratiques migratoires sont anciennes, il est héritier d'un passé culturel marqué par la présence de grands empires et royaumes. Il est largement admis que les conditions socioéconomiques, politiques sécuritaires et même environnementales sont entre autres les déterminants essentiels des migrations et qu'au retour ces mouvements migratoires contribuent au développement du milieu d'origine, sinon national. C'est dans ce contexte que cet article, présente d'une part, les principaux déterminants du phénomène migratoire du Mali de la période récente en fournissant un rappel historique de systèmes migratoires au Mali, d'autre part, il abordera la question de la contribution de la migration au développement économique du pays par le biais du transfert de fonds. Les équations de modèle économétrique en série temporelle sont exposées afin de déterminer la corrélation existante entre les variables, tendances migratoires et certains indicateurs de macroéconomiques du Mali.

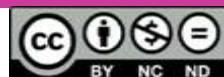
Abstract: Mali, a landlocked Sahelian country covering an area of 1,241,238 km², is marked by significant migratory movements, both internally and internationally. Migration practices are ancient, it is heir to a cultural past marked by the presence of great empires and kingdoms. It is widely accepted that socio-economic, political, security and even environmental conditions are, among other things, the essential determinants of migration and that, on return, these migratory movements contribute to the development of the environment of origin, if not the national one. It is in this context that this article, presents on the one hand, the main determinants of the migratory phenomenon of Mali in the recent period by providing a historical reminder of migratory systems in Mali, on the other hand, it will approach the question of the contribution of migration to the economic development of the country through the transfer of funds. The time series econometric model equations are exposed in order to determine the existing correlation between the variables, migration trends and certain macroeconomic indicators of Mali.

Classification JEL : C01, J11, O15

Mots clés : Mali ; Migration internationale ; Tendances macroéconomiques ; Corrélation

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.7057396>

Published in: Volume 1 Issue 2



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

1. Introduction

Le Mali est le théâtre d'une dynamique migratoire importante, résultant d'une longue histoire migratoire de populations à la recherche de conditions de vie meilleures. La migration malienne comporte des enjeux éminemment économiques, politiques, sécuritaires et environnementaux. À côté de ces facteurs cités, la mobilité de la population malienne est aussi l'une des facettes de la pauvreté au Mali : une réponse à la précarité consistant à chercher ailleurs travail et amélioration des conditions de vie (République du Mali, 1985, 1991, Condé 1986). Héritier d'un passé culturel marqué par la présence de grands empires et royaumes (empire du Ghana, empire du Mali, royaume bambara de Ségou, royaume peulh du Macina, etc.), le Mali a été le trait d'union entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne et côtière à économie plus attrayante.

Très peu d'études se portent sur le système migratoire au Mali. Par exemple, les récentes études de Sandrine MESPLE SOMPS et Bjorn NILSSON ont porté sur les transferts de fonds et leurs impacts sur la pauvreté dont la région de Kayes a été ciblée exemple d'enquêtés. Les pratiques migratoires se sont considérablement développées au Mali pendant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle et concernent aujourd'hui une grande partie de la population malienne. Les facteurs de changements impriment une nouvelle orientation aux migrations. Les disparités régionales, souvent renforcées par les politiques différentielles d'investissement, ont entraîné des modifications dans la nature et la direction des flux migratoires. Les régions côtières plus favorisées sur le plan climatique par l'existence d'une longue saison agricole et plus accessibles aux marchés européens, concentrent les principales cultures d'exportation (café, cacao, etc.) et deviennent des zones d'immigration alors que les régions intérieures plus défavorisées et à production vivrière aléatoire sont des zones d'émigration. Il s'avère que la contribution des migrants internationaux s'avère plus substantielle.

Compte tenu du dynamisme migratoire manifesté par bien des économies sous-développées et des différences de situations démo-économiques en zones rurales et urbaines, il est intéressant d'étudier le rôle que peuvent jouer les migrations dans le développement économique du pays. L'économie du pays ne peut se concevoir de façon isolée, elle va en pair avec les mobilisations des ressources et des moyens indispensables.

La politique nationale en matière de population, définie par le gouvernement du Mali en mars 1991, prend en compte la migration internationale comme une variable du développement. Il ressort de cette politique que les dividendes rapportés par la migration internationale ont un impact certain sur la vie des populations concernées et dans le développement du pays notamment par le biais des investissements effectués au niveau des familles, des villages, dans l'immobilier et le commerce. Mais elle n'en demeurait pas moins comme un facteur principal d'enjeux et de stratégies diverses quant à l'accès et à la mobilisation des ressources, avant la création du Haut Conseil des maliens de l'extérieur en marge de la révolution de mars 1991, a souligné Seydou KEITA (2009).

En se basant sur les données extraites de l'annuaire statistique 2020 de la Cellule de Planification de la Statistique de la Coopération Internationale (CPS/CI). L'objectif principal de cet article est de déterminer la corrélation existante entre les variables, tendances migratoires internationaux du Mali et certains indicateurs macroéconomiques. Pour atteindre cet objectif l'article présente, d'une part, les principales caractéristiques du phénomène migratoire international du Mali de la période allant 2014-2020, tout en fournissant un rappel historique de systèmes migratoires internationaux maliens, d'autre part aborde la question de

la contribution de la migration au développement économique du pays sera abordé par les biais des transferts d'argent effectués.

Des sources d'informations plus diversifiées et souvent de nature qualitative seront utilisées aussi pour analyser le degré de la corrélation existante entre les deux variables : les tendances migratoires internationaux du Mali et les croissances économiques. L'article présentera l'architecture suivante : la revue de la littérature sur des études démo-économiques, la méthodologie adoptée, les facteurs déterminants des migrations, détermination de liaison fonctionnelle et les implications politiques et afin la conclusion.

2. Revue de la littérature

Les migrations sont généralement considérées comme un puissant facteur de croissance et de convergence, et les politiques migratoires restrictives comme une entrave au processus de convergence des revenus entre les pays riches et les pays pauvres. Les historiens (O'Rourke, Williamson et Taylor, 1994) font souvent remarquer que les migrations intercontinentales ont été le plus puissant vecteur de convergence entre les deux rives de l'Atlantique...

Les théories démo-économiques sont loin d'être unanimes sur le sens des relations en croissances économique et démographique. Les liens entre les deux variables sont variés et complexes que la seule grille de lecture néo-malthusienne ne le laissait supposer (Michel Picouët et Frédéric Sandron, 2002). De nombreuses analyses ont été présentées ces dernières années sur les effets économiques de la croissance démographique et de son éventuel ralentissement. La croissance démographique intervient dans des économies qui ne constituent pas un ensemble homogène (P. GUILLAUMONT, 1971). Selon lui, la croissance démographique affecte l'évolution des facteurs de production et leur productivité dans un sens qui peut être défavorable ou favorable ; il en va inversement du ralentissement de la croissance démographique (sous-entendu par diminution de la natalité). Les forts taux de croissance démographique dans les pays les moins avancés constituent un obstacle pour la réalisation des OMD¹.

En effet, contrairement aux autres phénomènes démographiques (fécondité, mortalité, nuptialité, etc.), la migration fait intervenir différentes populations : celles des milieux de départ et d'arrivée. La mesure de cet ensemble des flux migratoires (les entrées ou immigrations, et les départs ou émigrations) nécessiterait qu'un système continu d'enregistrement des déplacements. Selon les modèles économiques d'inspiration néo-classique, la rationalité migratoire s'inscrit ainsi dans le déséquilibre entre les conditions défavorables des milieux de départ et celles, plus attractives, des lieux de destination (théorie dite des « push and pull »). Lewis (1954) et de Todaro (1969) ont ainsi expliqué les migrations du rural vers l'urbain comme un phénomène d'ajustement face aux déséquilibres résultant d'un système de dualisme économique entre des sites agricoles faiblement productifs et des sites urbains pourvoyeurs d'emplois.

La plupart des avantages liés aux migrations internationales reviennent aux migrants eux-mêmes. L'impact sur le pays d'origine ou sur celui d'accueil reste controversé (Riccardo Faini, 2007). À côté de sa contribution pour le soulagement du milieu de départ contre la pauvreté du milieu départ, l'émigration peut aussi contribuer à entretenir, voire à dégrader, les conditions de vie quand la force de travail captée par l'émigration déséquilibre l'organisation du système de production locale (Sékou DIARRA & Pierre CISSE, 2003). La thèse de Guibert F (2000), étayée par une enquête réalisée sur Kayes suggère que l'argent des migrants

¹ Estime la Division de la population du Département des affaires économiques et Sociales, Nations Unies (2009)

entraîne une hausse du revenu réel des familles qui en bénéficient directement, mais aussi une réduction des efforts dans d'autres domaines, à cause des transferts attendus. C'est notamment, dans certaines localités de la région de cette de Kayes où l'apport des migrants a permis, au-delà de l'appui alimentaire, de réaliser successivement des infrastructures religieuses, sociales et productives.

Dans les études empiriques, les malthusiens évoquent que l'accroissement rapide de la population est un obstacle majeur à la croissance économique (modèle de A.J. Coale et E. M. Hoover), mais pour anti-malthusiens comme V. Pareto et A. Marshall, font de la croissance démographique un stimulant indispensable de la croissance économique (E. Boserup). V. Pareto a reconnu l'importance des liens d'interdépendance entre démographie et économie : « Des lois, extrêmement complexes et en partie inconnues, relient ensemble le taux de naissances, celui de la mortalité et les conditions économiques, sans qu'on puisse dire que l'un de ces phénomènes soit la cause des autres ». Bien que reconnaissant l'interdépendance, il privilégie l'impact de l'économie sur la population. L'homme dans la théorie d'Adam Smith est un bien comme un autre dont la quantité est déterminée par les besoins du marché de travail. Par cette vision utilitaire, la croissance économique détermine la situation démographique. Mais l'influence de la densité de la population sur la croissance économique est reconnue par son effet stimulant sur la division du travail et donc sur la population de richesse.

L'occupation de l'espace et la structure sociale se transforment radicalement en milieu urbain sous l'effet des services administratifs, des unités industrielles et des activités commerciales, etc. Les changements démographiques apparaissent comme la conséquence de la « vie industrielle-urbaine » (Notestein 1945), de « l'industrialisation » (Tompson, 1946), de la « modernisation » ou du « développement socio-économique » (analyses des années 60 ». L'essor industriel renforce dans la population active la part des ouvriers techniciens et employés. L'accroissement des activités agricoles et l'exode rural aussi provoquent un phénomène d'urbanisation. Le rôle politique de la ville s'affirme comme centre d'un pouvoir économique où se structurent de nombreuses couches sociales orientées vers les secteurs formels étatiques ou privés et informels.

Les économies africaines, et du Mali en particulier, se composent de zones urbaines et de zones rurales, et parmi celles-ci de zones inégalement peuplées. Des déplacements de la population accompagnent ou peuvent accompagner la croissance globale, sous l'effet même de cette croissance. Pour apprécier globalement le jeu des différents effets, l'analyse statistique des relations entre croissance démographique et croissance du produit par tête est apparemment intéressante, mais l'interprétation en est toujours difficile dans la mesure où la causalité entre ces deux variables peut être réciproque. L'observation d'économies particulières reste indispensable, et au sein de ces économies, celle de zones particulières.

La croissance démographique intervient dans des économies qui ne constituent pas un ensemble homogène. Les opportunités d'emploi sinon les possibilités économiques sont limitées au Mali et amplifient d'année en année avec la crise multidimensionnelle que secoue le pays alimentent d'importants flux migratoires vers l'Afrique du Nord et l'Europe. La fin de l'hiver, certains jeunes partent en exode (migration en grand nombre) pour couvrir les besoins du reste de l'année.

Les différentes recherches et analyses de ces auteurs nous conduisent à formuler quelques hypothèses afin de vérifier leurs véracités.

- Les situations sociopolitiques, économiques, environnementales et sécuritaires complexes du pays sont facteurs des mouvements migratoires internationaux.
- L'émigration contribue à améliorer la situation socio-économique du milieu de départ ;
- Les transferts de fonds des migrants internationaux sont qualifiés d'avoir des impacts macroéconomiques importants sur les économies des pays récipiendaires.

Cette revue de la littérature sera suivie par une démarche méthodologique pour confirmer ou infirmer ces hypothèses. Le plan de l'étude se configure en cinq parties : les facteurs déterminants de la migration internationale, Les tendances macroéconomiques du Mali, leur corrélation et les implications politiques afin la conclusion.

3. Méthodologie de Recherche

3.1 Sources de données

Les contextes socioéconomiques et géographiques du Mali rendent souvent difficile de fournir des données brutes fiables sur l'évolution ou la dynamique des migrations internes (du milieu rural vers le milieu urbain) et internationales du Mali. Ces caractéristiques migratoires (décision, motif, prise en charge) sont aussi difficiles à mesurer. Cependant il est clair que le Mali est un pays d'émigration, ce que confirment plusieurs sources de données disponibles. La collecte des informations chiffrées ou non a permis de mieux discerner les enjeux de la thématique et de comprendre le rôle que jouent les migrants internationaux dans le développement socioéconomique du pays.

Les données de cette étude sont extraites de l'annuaire statistique 2020 de la Cellule de Planification de la Statistique de la Coopération Internationale (CPS/CI), celles des tendances macroéconomiques sont issues de l'*INSTA, Comptes nationaux, nouvelle série, 2020*. Les analyses quantitatives des données chiffrées sont réalisées afin de nous permettre de déterminer les corrélations existantes entre les variables.

3.2 Les Variables, outils utilisés et résultats attendus

Les principales variables retenues dans cette étude de la corrélation sont : Les flux migratoires internationaux (MI), les transferts de fonds (TF), le Produit Intérieur Brut (PIB), la consommation finale des ménages (CFM) et la formation brute du capital fixe (FBCF). Il sera question d'évoquer les contributions des différents secteurs sur le PIB.

Ce travail s'est voulu à la fois descriptif et analytique dont les documents de Microsoft Word/Excel et SPSS ont été les outils principaux de la simple étude statistique descriptive et analytique.

Les équations de modèle économétrique en série temporelle sont exposées afin de déterminer la corrélation existante entre les variables, tendances migratoires et certains indicateurs de macroéconomiques du Mali. Sur la base de cette méthodologie, nous sommes parvenus à des résultats qui nous ont permis non seulement de savoir les enjeux, caractériser l'émigration au Mali et leurs apports au développement socioéconomique du pays par le canal de transferts de fonds par travers les réseaux bancaires, des investissements sociaux et productifs vers le pays d'origine.

4. L'Histoire de la Migration internationale Malienne

Les systèmes migratoires en Afrique de l'Ouest, et du Mali en particulier, se caractérisent par un système ancien, un système colonial et un système post-colonial. Les migrations précoloniales étaient essentiellement liées au commerce et à la traite des Noirs (Système

fondé sur la base d'une société esclavagiste déjà existante pendant le Moyen Age Africain) vers l'Arabie, l'Amérique et l'Europe. Dans ce système migratoire ancien de la période précoloniale, la mobilité faisait partie du genre de vie des populations ouest-africaines. La colonisation, se situant dans le prolongement de la traite négrière, règlemente à son tour les migrations en vue de l'exploitation des ressources.

Dans les régions septentrionales, le nomadisme et la transhumance consistaient en une mobilité des personnes et des troupeaux à la recherche d'eau et des pâturages (Bonte, 1975 ; Toupet, 1975). L'économie marchande s'est développée dans le Sahel et a progressé vers la savane en s'appuyant sur divers mouvements de population à la suite desquels des couches marchandes se sont installées, complexifiant du même coup les sociétés en place (Meillassoux, 1986 ; Bathily, 1989). Dans les régions du Sud, les systèmes de production étaient dominés par l'agriculture itinérante, caractérisée par des changements fréquents de terres de culture dus à la pratique de la jachère, entraînant parfois des changements de résidence (Coquery - Vidrovitch, 1988).

L'histoire du peuplement est étroitement liée à ces mouvements. À ces migrations s'ajoutent, entre le X^{ème} et le XVI^{ème} siècles, des mouvements liés au commerce transsaharien et à l'esclavagisme. Avec le système migratoire colonial sont apparues les migrations de travail, le plus souvent forcées, avec l'institution de l'impôt de capitation. Les migrations forcées ont surtout affecté les colonies françaises de l'intérieur (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad) dans le but d'alimenter en main-d'œuvre les pays de la Côte (Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun). Le développement des migrations volontaires est le résultat d'un processus qui remonte à l'annexion du continent (traité de Vienne de 1815) et l'abolition de l'esclavage.

Ces deux événements constituent les phases importantes de l'intégration du continent africain au marché économique mondial. De fournisseurs de main-d'œuvre pour les entreprises du Nouveau Monde, les pays africains assument le rôle de fournisseurs de matières premières aux industries européennes naissantes. Il s'installe ainsi une logique d'exploitation associée à une stratégie de démantèlement des structures politiques et économiques locales. Parmi les principaux facteurs ayant contribué aux bouleversements économiques figurent les mutations au niveau des transports et la monétarisation de l'économie ainsi que leur corollaire, la production des biens d'exportation.

Les pratiques migratoires sont anciennes au Mali : héritier d'un passé culturel marqué par la présence de grands empires et royaumes. Le Mali a été le trait d'union entre l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud-Sahélienne et côtière à l'économie plus attrayante.

Les migrations se sont considérablement développées pendant la deuxième moitié du XX^{ème} et concernent aujourd'hui une grande partie de la population malienne. Après l'indépendance en 1960, dans la période allant de 1960 à 1968, la migration était caractérisée par une certaine restriction de l'émigration par les autorités du régime socialiste du président Modibo Keita. Le changement de régime avec le coup d'État de 1968 relance le flux migratoire des maliens vers l'extérieur du pays. À partir de là, les effets conjugués de la sécheresse, la pauvreté, la répression politique, le chômage ont provoqué davantage les flux migratoires. La révolution de mars 1991 a permis à l'émigration malienne de franchir une autre étape. Les migrants ont joué un rôle déterminant dans la démocratisation, avant et après la révolution (Seydou Keita, 2009). La migration malienne comporte donc des enjeux éminemment économiques et politiques que la création du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCM) a eu le jour suite à cette révolution avec une représentativité dans les institutions afin de défendre les intérêts de l'émigration malienne.

En dehors de ces avantages qui le lient avec les pays de la communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), le Mali a également conclu plusieurs accords bilatéraux avec d’autres pays africains, autorisant les ressortissants de ces pays à entrer sur un territoire sans visa. Cette politique d’immigration, alliée à sa situation géographique, a également fait du Mali un pays de transit attrayant pour les migrants irréguliers en route vers l’Europe, que ce soit en traversant le désert pour gagner l’Afrique du Nord ou en prenant la mer depuis le Sénégal, la Mauritanie ou la Libye (Ballo, 2009). Traditionnellement, des travailleurs des régions arides du Mali émigrent saisonnièrement pour travailler dans les plantations et les mines de la Côte d’Ivoire, du Ghana, du Nigéria et du Sénégal.

5. Facteurs déterminants de la motivation et de la contribution de l’émigration malienne

5.1. Les motifs et caractéristiques migratoires

Le Mali est un pays de migration, particulièrement d’émigration, ceux qui confirment plusieurs sources. Bien que le Mali soit un pays de migrations (interne et externe), la croissance démographique, la pauvreté, les conditions climatiques difficiles, l’augmentation du taux de chômage élevé des jeunes et les facteurs sociopolitiques récents et économiques et la crise sécuritaire ont conduit à une remise en question des schémas des flux migratoires maliens dont ils varient d’une région à une autre.

Croissance démographique : Les données démographiques démontrent le fort potentiel dynamique du pays. Estimée à 18,9 millions d’habitants en 2017 (DNP,2017) et 20 537 000 habitants en 2020 (DNP,2020), en attendant le cinquième recensement général de la population et de l’habitat (RGPH5) la population du Mali est caractérisée par son niveau élevé de croissance dont elle se subdivise presque à égalité entre femme (50,4%) et homme (49,6%). La croissance démographique est à + 3,6 % en moyenne annuelle depuis 1998. Plus de la moitié de la population malienne vit en milieu rural qui abrite plus de 62% des travailleurs (EMOP,2017). L’un des traits remarquables de cette population est sa jeunesse (plus de 56,5% de la population a moins de 20 ans) dont elle représente un atout important pour le développement socioéconomique.

Pauvreté : L’ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence était estimée en moyenne 47,5% niveau national entre 2001 et 2016. Sur la base de l’année 2015, les résultats de l’enquête de l’INSTAT de la période 2016-2018, révèlent en moyenne l’incidence de la pauvreté estimée à 45% au niveau national ; de même en moyenne 10,5%, 52,0% et 46, 57% respectivement aux niveaux de Bamako, rural et autres villes. D’une manière générale, la pauvreté a diminué de façon significative de 2001 à 2017, respectivement de 55,6% à 45% (EMOP 2018) et 44 % en 2018 (INSTAT). Toutefois on peut souligner la disparité de cette baisse selon le milieu de résidence dont Bamako connaît le taux le plus bas, passant de 17,6% en 2001 à 10% en 2018.

Chômage des jeunes : Les jeunes de moins de 25 ans sont les plus touchés par le phénomène de chômage notamment en raison de la structure fondamentalement jeune de la population, et l’arrivée en nombre très élevé des jeunes diplômés sans emploi sur le marché du travail. Les opportunités d’emploi varient d’une localité à une autre. Les projections effectuées, notamment celles des Nations Unies (cf. tableau ci-dessous) indiquent que le nombre de jeunes passera de 1,8 millions en 2004 à plus de 4 millions en 2025. Cette évolution correspondrait à une augmentation de près de 135%, soit un accroissement annuel moyen de 4,1%.

Tableau 1 : Projections de la population des 15-24 ans

Groupe d'âge	2010	2015	2020	2025
15 à 19 ans	1 570 000	1 754 000	1 9840 000	2 256 000
20 à 24 ans	1 270 000	1 487 000	1 674 000	1 902 000
Total	2 840 000	3 241 000	3 658 000	4 158 000

Source : Banque mondiale, WDI 2004, Population Projections

Le taux d'emploi des jeunes est inférieur à celui des adultes, indiquant de plus grandes difficultés pour cette première catégorie d'actifs à entrer sur le marché du travail.

Tableau 2 : Taux d'activité des jeunes de 15 à 24ans (%)

Groupe d'âge	2014	2015	2016	2017	2018
60-64 ans	63	63,2	63,9	57,4	61,8
55-59 ans	77,9	80	79	74,2	79,2
50-54 ans	77,4	80,4	80,3	77,7	77,6
30-49 ans	78,8	80,3	78,7	79,2	76,9
25-29 ans	66,6	68,6	67,1	67,1	64,1
15-24 ans	52,6	47,9	48,4	47,3	46,7

Source : Auteur, à partir des données EMOP (2014-2018)

La majorité de la force de travail âgée de 15 à 24 ans est employée dans des entreprises de très petite taille de type familial ou individuel. La structure de l'emploi change aussi en fonction de l'âge, du sexe, du milieu de résidence, des régions et de niveau d'instruction. Le milieu urbain est en face d'un défi majeur au regard de l'arrivée sur le marché du travail des nombreux jeunes y compris des jeunes diplômés du secondaire comme du supérieur. Avec l'extrême pauvreté de leurs parents, certains jeunes sont susceptibles d'être livrés à diverses formes de violence et d'exploitation, au trafic humain et aux abus sexuels.

Les jeunes ont de plus en plus du mal à trouver un emploi décent dans le secteur formel moderne de l'économie, et une proportion croissante de jeunes gens doivent se contenter d'emplois subalternes dans l'économie rurale et informelle. Le non engagement sur la voie de l'industrialisation a un impact considérable au nombre d'emplois créés dans l'économie. Non seulement les emplois sont plus difficiles à trouver, mais un grand nombre de jeunes devront vivre avec les stigmates d'une employabilité réduite due à un chômage anormalement long et l'éloignement du marché du travail.

Tableau 3 : Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) par sexe (%)

		2014	2015	2016	2017	2018	Moyennes
15-65 ans		10,3	10,6	10,6	9,1	8,6	9,84 %
15-24 ans	Ensemble	14,2	22,5	23,8	21,9	19,0	20,28 %
	M	8,7	20,7	22,6	19,8	17,4	17,18 %
	F	20,4	24,2	25	24,0	20,9	21,98 %

Source : Auteur, à partir des données EMOP (2014-2018)

La crise sécuritaire : Elle s'est manifestée par l'annexion de deux tiers du territoire, jusqu'en janvier 2013 ; une crise politique, avec des coups d'État qui a suivi d'un retour heurté à la légalité constitutionnelle ; une crise humanitaire qui a entraîné un mouvement massif de plusieurs centaines de milliers de déplacés au centre et dans les régions du sud du pays et des réfugiés dans les pays voisins.

Les conditions climatiques : Les cycles de sécheresse, l'appauvrissement des sols, les contraintes naturelles, les difficultés d'approvisionnement en eau, le développement d'un secteur informel et la monétarisation des rapports sociaux continuent, entre autres facteurs, d'entraîner un exode des populations rurales vers les villes, sinon vers l'extérieur. Ces facteurs ont conduit à la migration tant interne qu'externe de maliens.

Les caractéristiques de migrations : Les motifs de la migration relevée sur l'ensemble de la région se retrouve dans ses grandes lignes à l'échelle nationale dans la plupart des cas : la prédominance des migrations de travail chez les hommes de moins de 50 ans et celle des migrations liées à la vie matrimoniale et familiale chez les femmes apparaissent avec une grande régularité. Les migratoires se distinguent aussi selon le sexe, les régions, les ethnies et selon les types de migrations. En effet, quand la migration masculine était plutôt circulaire et de courte durée, la migration féminine, perçue comme une migration d'accompagnement, se justifiait moins.

Actuellement, les migrations masculines sont devenues lointaines et donnent lieu à de longues périodes d'absence quand elles ne sont pas définitives, remettant par-là même en question les arguments justifiant le maintien au village des épouses des migrants. Les migrations féminines seraient ainsi l'expression des mutations à l'échelle des familles et des ménages. Elles peuvent traduire aussi une aspiration de plus en plus grande des femmes à l'autonomie, notamment par le travail. À la différence des hommes pour qui la motivation économique (le travail) prime, les femmes migrent essentiellement pour des motifs liés à leur vie matrimoniale ou familiale et sous le contrôle de leurs époux ou parents.

5.2 Évolutions et destinations des migrants

Faute de données adéquates, il est difficile de connaître le niveau et encore l'évolution des migrants nationaux. La migration interne est un phénomène vécu sur l'ensemble du territoire national laquelle comprend non seulement les personnes ayant changé de lieu de résidence au moins une fois au cours de leur existence mais également les migrants internes de retour. Ils sont originaires de tout le pays mais avec des disparités selon les régions et les milieux de résidence. Bamako, la capitale du Mali est la destination principale des migrants internes maliens. Les régions de Sikasso, Kayes et Ségou constituent aussi les principaux pôles d'attraction des migrants internes pour diverses raisons. Kayes, est la région qui abrite la plupart des sociétés minières du pays. Régions de Mopti et de Ségou sont en pression sur les ressources, incidence élevée de la grande pauvreté et faible attraction migratoire. Les régions du Nord ont des contraintes naturelles communes mais des statuts contrastés en termes de migration et de pauvreté. Région de Sikasso est en dynamique de peuplement portée par des atouts naturels et un niveau de pauvreté faible. La région de Koulikoro est une dynamique migratoire conditionnée par la proximité de la capitale. La région de Kayes : des potentialités sous-exploitées, une dynamique migratoire internationale inscrite dans l'histoire.

Les mutations économiques et institutionnelles des pays d'accueil influencent largement le degré d'activité de la population migrante. Le déséquilibre démographique entre les pays avancés et ceux en développement constitue aussi un des facteurs du dynamisme migratoire. Les facteurs historiques ont façonné des schémas migratoires caractérisés, au niveau international, par la prédominance de la migration masculine et une orientation des régions intérieures vers les pays côtiers. L'ampleur de la migration internationale est plus prononcée dans les régions de Kayes et de Sikasso. Le milieu rural demeure le principal point de départ des migrants internationaux. Dans l'ensemble, l'émigration malienne est essentiellement dirigée vers d'autres pays africains, en particulier les pays limitrophes comme la Côte d'Ivoire, Sénégal, etc. En dehors du continent africain, plusieurs études ont montré que la France est la principale destination des migrants maliens et surtout de ceux originaires

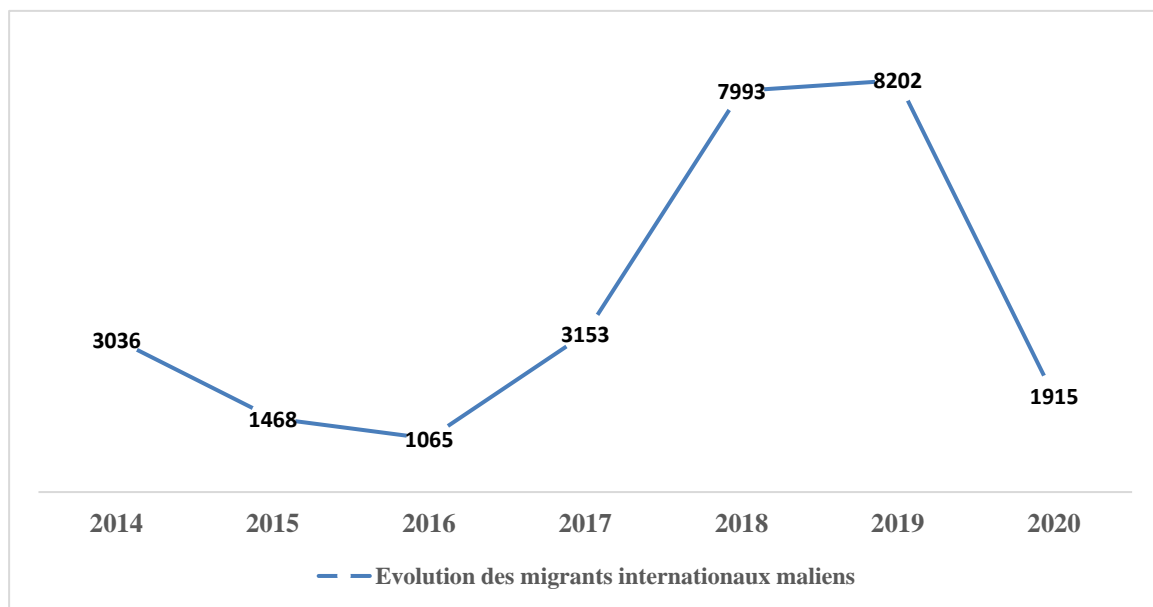
de la région de Kayes et du district de Bamako. Les migrants originaires du District de Bamako choisissent les États Unies, Kayes la France, la région de Koulikoro sont également orientés vers la France. Le tableau ci-dessous indique la migration internationale à travers le prisme des reconduites aux frontières de 2014 à 2020.

Tableau 4 : Évolution des effectifs des maliens reconduits par continent de 2014 à 2020

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Afrique	2 629	835	553	2 773	7 546	5 412	1 679	21 427
Europe	175	32	61	3	13	1 129	22	1 435
Amérique	3	1	2	7	14	1 029	10	1 066
Asie-Océanie	229	600	449	370	420	632	204	2 904
Total	3 036	1 468	1 065	3 153	7 993	8 202	1 915	26 832

Source : Annuaire statistique 2020, CPS/CI

Graphique 1 : Évolution des effectifs totaux des migrants internationaux maliens de 2014 à 2020



Source : Auteurs à partir Annuaire statistique 2020, CPS/CI

L'allure de la courbe nous montre que de 2014 à 2020, d'une manière globale, l'effectif des reconduits évolue en dents de scie. À partir de 2016, l'effectif repart à la hausse pour atteindre le chiffre de 8202 en 2019, pour ensuite retomber de façon significative en 2020. Cette retombée des chiffres est probablement due aux effets de la crise sanitaire confinant la plupart des pays d'accueil. Au total, entre 2014 et 2020 un total de 26 832 maliens ont été reconduits à la frontière.

En analysant ces chiffres par pays d'accueil nous constatons que c'est surtout en Afrique que le nombre est élevé, ceci pourrait s'expliquer par la proximité géographique rendant plus facile les mécanismes de reconduite. Cet effectif en Afrique culmine à 7546 en 2018, soit supérieur à l'effectif cumulé des quatre années précédentes, Les chiffres en 2020 pourrait s'expliquer par la crise sanitaire de la COVID-19 ayant confiné la plupart des pays d'accueil. L'Asie et l'Océanie viennent en seconde position. L'Amérique quant à elle présente le plus faible nombre.

Si les régions de Kayes et Sikasso constituent les principaux pôles d'attraction des migrants internes pour diverses raisons, alors elles sont les plus pourvoyeuses des migrants internationaux originaires de ces régions. Il est permis de penser que les destinations internationales de ces migrants reflètent à la nécessité de trouver des opportunités de travail, de conditions de vie afin de répondre aux besoins financiers des membres de leur famille ou de leurs communautés restées au pays.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de certains indicateurs clés de la migration. Parmi ces, nous distinguons ceux décrivant les actions entreprises par les individus et les projets et programmes effectués par les autorités. Les maliens de l'extérieur ont entrepris différentes initiatives administratives pour leur propre situation telles que des démarches au niveau des missions diplomatiques et des transferts de fonds à leur famille et communauté d'origine.

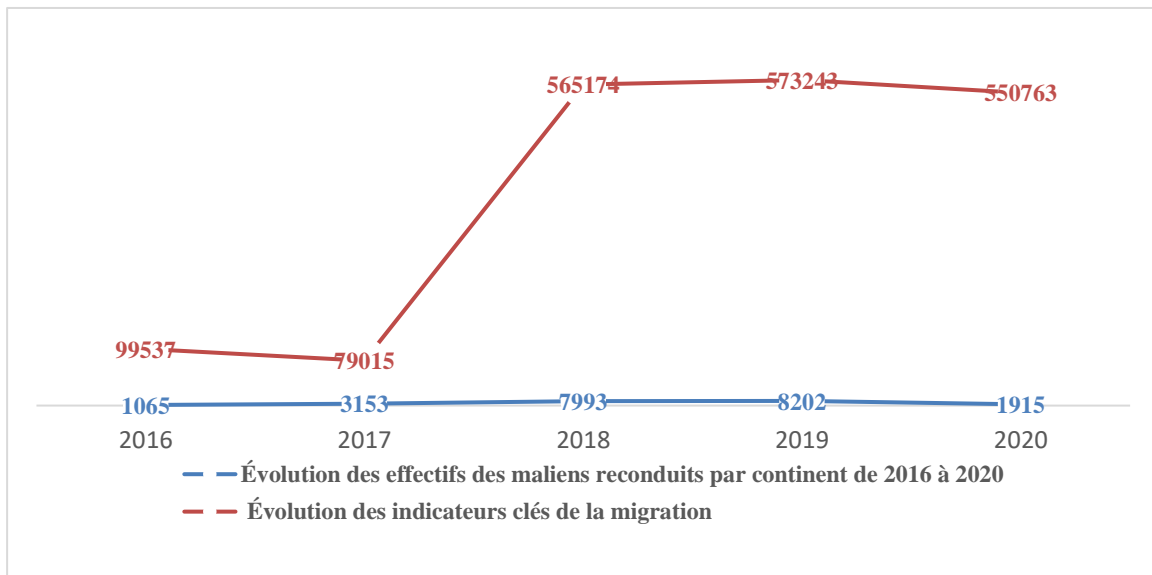
Parmi les actions administratives entreprises, on peut constater que globalement, le plus grand nombre de CIC (Carte d'Identité Consulaire) envoyés dans les MDC (Missions diplomatiques et consulaire) se passe en 2019 avec 111 200 et le plus faible nombre enregistré en 2017 (55 950). Le nombre de passeports transmis aux MDC, évolue en dents de scie de 2016 à 2020. Le plus grand nombre de transmission se passe en 2018 (19 590) pour ensuite atteindre le plus faible nombre en 2019 (7 190). En 2020, malgré la situation sanitaire, nous constatons une hausse par rapport à 2019. La chute légère de chiffre des indicateurs clés de la migration de 565 174 en 2019 à 550763 en 2020 pourrait être due aux effets de la crise sanitaire mondiale de la Covid-19.

Tableau 5 : Évolution des indicateurs clés de la migration de 2016 à 2020

Statistiques sur les migrants	2016	2017	2018	2019	2020
CIC envoyées dans les MDC	80 269	55 950	92 100	111 200	86 000
Passeports transmis aux MDC	18 868	14 134	19 590	7 190	11 612
Projets de réinsertion de femmes financés	40	8	4	130	10
Maliens de l'Extérieur insérés ou réinsérés	309	340	568	1 802	230
Thèses de doctorat encadrées dans le cadre du TOKTEN	19	42	2	4	-
Nouvelles structures enregistrées dans le cadre du TOKTEN	29	6	3	3	-
Maliens de l'extérieur recensés à travers le RAVEC	ND	8 529	452 900	452 900	452900
Dossiers litigieux traités	ND	ND	3	6	9
Missions d'identification et de sensibilisation en faveur des Maliens de l'extérieur	3	6	4	8	2
TOTAL	99 537	79 015	565 174	573 243	550763

Source : Annuaire statistique 2020, CPS/CI

Le graphique ci-dessus indique la migration internationale à travers le prisme des reconduites aux frontières de 2014 à 2020 et de l'évolution de certains indicateurs clés de la migration. Les années 2018 et 2019 ont enregistré des effectifs considérables. Les effectifs de 2018 des indicateurs clés de la migration ont connu de plus de 615% par rapport l'année 2017 impacté par l'effectif des maliens de l'extérieur recensés à travers le RAVEC (452900). Cela montre que le RAVEC a été un moins efficace pour avoir une idée sur les maliens de l'extérieur. Les effectifs des maliens reconduits par continent ont connu une augmentation de 153% avant de chuter en 2020 due probablement aux effets de la crise sanitaire mondiale de la Covid-19.

Graphique 2 : Migrants maliens reconduits par continent et les indicateurs clés de 2016 à 2020

Source : Auteurs à partir des données de l'Annuaire statistique 2020, CPS/CI

5.3 Coopération Régionale et Internationale

Compte tenu de l'ampleur des mouvements migratoires, de leur gestion et de l'importance de la diaspora, la République du Mali a signé et ratifié un certain nombre de conventions avec l'OIT sur la migration et l'emploi en 1949 et les travailleurs migrants en 1975, avec les Nations Unies en 1990 sur la protection des droits de travailleurs migrants et des membres de leurs familles. Conscient de l'importance numérique de sa diaspora et de son rôle dans le développement économique du pays, le Mali a toujours mené une politique souple, non discriminatoire et intégrationniste en matière d'émigration et d'immigration. Depuis 1979, dans le cadre de la coopération régionale pour la libre circulation des personnes et des biens, au droit de résidence et d'établissement, le Mali a souscrit aux protocoles de la CEDEAO et aux traités de l'UEMOA. Dès le lendemain de son indépendance, le Mali a signé des accords bilatéraux avec de nombreux pays, relatifs au droit d'établissement, de circulation de personnes et d'emploi en faveur de ses ressortissants expatriés. Le pays coopère avec plusieurs organisations internationales comme l'OIM et le UNHCR pour gérer certains aspects de la migration, notamment les réfugiés et demandeurs d'asile, les migrants de retours, les enfants victimes de traite.

6. Contribution des Migrants internationaux maliens

L'économie du pays ne peut se concevoir de façon isolée, elle va en pair avec la mobilité des ressources, la mobilisation de l'épargne et des investissements sociaux et productifs vers le pays d'origine, etc. Tous ces facteurs constituent des enjeux du développement socioéconomique du pays.

6.1. Les contributions des émigrants dans la promotion des relations commerciales et financières du pays d'origine

La contribution des émigrés internationaux ne se réalise pas seulement au profit de la famille, elle est aussi orientée en faveur du développement du milieu d'origine, sinon national. La migration internationale a fait de certains membres de la famille ou du pays des migrants des

opérateurs ou acteurs de développement des activités commerciales et financières sur place. Il y a plusieurs raisons de croire que les migrants peuvent avoir un impact positif sur les liens commerciaux et financiers avec leur pays d'origine. Premièrement, les migrants possèdent davantage d'informations sur les opportunités d'investissement dans leur pays. Même s'ils n'y retournent pas, ils peuvent promouvoir les relations commerciales et financières de leur pays d'origine avec celui d'accueil. Deuxièmement, la présence de migrants dans le pays d'accueil peut contribuer à pallier le manque d'information et les préjugés qui en découlent des natifs sur le pays d'origine des migrants.

Non seulement les immigrés peuvent diffuser des informations concernant les échanges et les opportunités d'investissement dans leur pays, mais en plus leur présence, leur dévouement au travail et leurs compétences peuvent indiquer aux natifs que le pays d'origine offre des possibilités d'investissement rentables. Dans tous les cas, les émigrés qualifiés sont *a priori* les plus à même de générer ce type « d'externalités de diaspora ». Docquier et Lodigiani (2006) montrent en effet que les réseaux commerciaux sont généralement dirigés par l'émigration qualifiée.

6.2 Transferts de fonds au pays d'origine

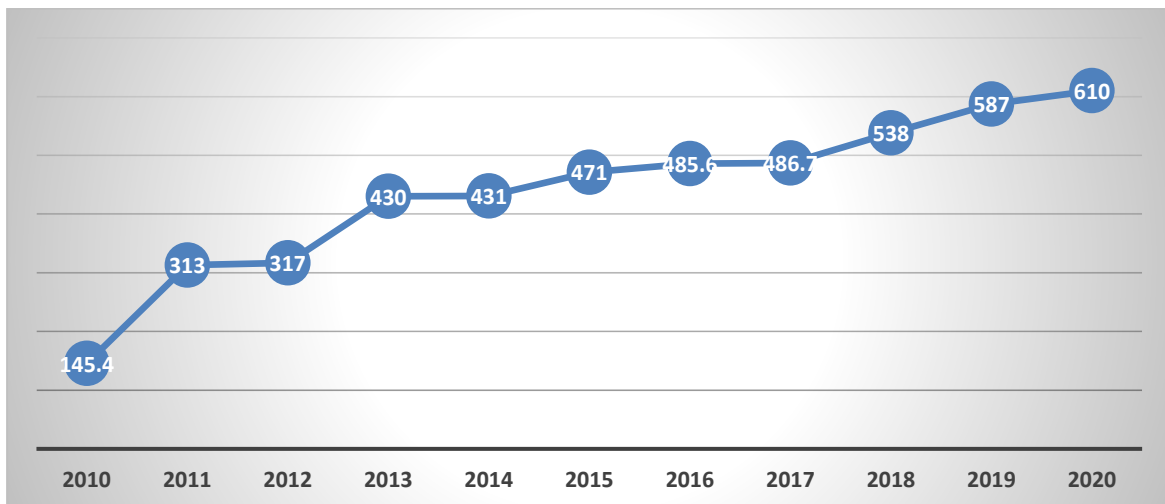
La contribution des migrants internationaux s'avère plus substantielle. Les plus importants indicateurs de la migration internationale pour les économies en voie de développement restent le transfert d'argent dont le Mali tire un bénéfice considérable. Les transferts de fonds sont vus comme un facteur clé dans la détermination de l'impact des migrations sur le bien-être dans le pays d'origine. Ils constituent une manne financière considérable et un soutien financier crucial qui contribue à augmenter les revenus des familles récipiendaires. L'envoi d'argent, par exemple, chez les émigrés de la région de Kayes résidant en France apparaît comme une véritable obligation sociale et un frein réel à la constitution d'une épargne personnelle. Un certain nombre de traditions culturelles au Mali encouragent la migration des jeunes hommes afin de se faire valoriser, d'être capable d'économiser.

Les transferts de fonds représentent l'élément le plus tangible de la relation entre la migration et le développement. Ces transferts ne sont pas considérés uniquement comme des transferts financiers, mais aussi comme des transferts sociaux (Abderrahim Saidane, 2021). Par transferts sociaux, on entend les idées, les pratiques, les identités et le capital social transmis par les communautés de destination aux communautés d'expédition (Levitt, 1998). Les idées novatrices, réseaux transnationaux utiles, connaissances, valeurs politiques, réformes de l'action publique et nouvelles compétences technologiques sont autant de transferts sociaux. Dans certaines localités l'apport des migrants, au-delà de l'appui alimentaire, a permis de réaliser des infrastructures publiques, sociales et productives.

La particularité des transferts de fonds au regard des autres types de transferts est qu'ils reposent sur l'existence des relations familiales et leurs transactions financières entre eux. Du fait de cette particularité, l'impact macroéconomique des transferts de fonds passe nécessairement par des canaux de transmission microéconomiques². Ils constituent aussi un facteur important de réduction de la pauvreté (S. M. Somps & B Nilsson, 2020)

La comptabilisation des transferts de fonds n'est pas chose aisée pour les structures d'informations étatiques au regard des flux transférés aux bénéficiaires par voix informelles. La région de Kayes, avec le taux d'émigration le plus élevé dans le pays et comptant le plus de migrants résidant en France, est celle qui reçoit le plus de transferts.

² Ibid., p. 4.

Graphique 3 : Évolution du transfert de fonds des migrants en milliards de F CFA de 2010 à 2020

Source : Annuaire statistique 2020, CPS/CI

En analysant la courbe ci-dessus, on constate que le transfert évolue de façon croissante depuis 2010 pour atteindre 610 milliards de FCFA en 2020. Cette manne financière est utilisée souvent essentiellement pour l'entretien des ménages et des communautés au pays et constitue pour les familles qui en bénéficie une source de revenu extrêmement importante. Les réseaux bancaires jouent de rôle prépondérant dans les transferts d'argent par les émigrés. L'ensemble de ces flux financiers représente non seulement pour les familles mais aussi pour le Mali une importante source de devises qui confortent la position de change du pays. Partenariats entre institutions financières et Sociétés de transferts d'argent existent pour de transferts comme indique le tableau ci-dessous

Tableau 6 : Partenariats entre institutions financières et Sociétés de transferts d'argent

Institutions Financières	Sociétés de transferts d'argent Partenaires
Banques	
Banque Internationale pour le Mali BIM	Orange, Western Union
Banque de Développement du Mali (BDM-SA)	Western Union, Malitel (Moby cash)
Banque de l'Habitat du Mali (BHM)	Banque d'escompte (France)
Banque Atlantique	Western Union, MoneyGram, RIA, WARI, Africa Transfer (Guinea et UEMOA)
Banque pour le Commerce et l'Industrie du Mali (BCI)	Western Union
Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA)	Partenariat de BNDA avec BRED
Bank of Africa (BOA)	Western Union, Wari, Orange
Banque Sahélo - Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC SA)	MoneyGram, RIA, WARI, MONEYTRANS, ORANGE MONEY.
Orabank (Ex Banque Malienne de Solidarité BRS)	Oryx, Western Union, Money Express, Wari et Sigue.
Ecobank	Wari, Money gram, Western Union
Sociétés des Financement décentralisées- SFD	
Réseau des caisses d'épargne et de crédit (Nyèsigiso)	Western Union
Union des mutuelles d'épargne et de crédit du Mali (Kafo Jiginew)	Orange Money

Source: ACP UE– OIM /Migration Action, 2015

7. Les tendances macroéconomiques

La croissance économique malienne avait affiché une assez bonne performance avant la crise de 2012 qui reste fragile à moyen et à long termes, au regard des effets de la crise multidimensionnelle qui perdure et de la dynamique de la population, caractérisées par un rythme de déplacements et des flux migratoires très prononcés en direction des grandes villes. L'année 2012, année de la survenue de la double crise politico-sécuritaire a donné un coût d'arrêt à la période de stabilité économique avec un taux de récession des -0,8%.

La dégradation du climat sociopolitique national déjà fragile dans les régions Nord et au centre du pays a entraîné un basculement des populations dans une grande pauvreté et se fragiliserait davantage les couches sociales vulnérables. Le Produit Intérieur Brut (PIB) a repris un nouvel élan en 2013 à un taux de 2,3%, suivi d'une croissance qui s'était établie au-dessus de la moyenne sous régionale de 2015 à 2019. Le taux de croissance réelle a atteint un niveau plus élevé en atteignant 7,0% en 2014, suivant une légère baisse en 2015 (6,0%) et en 2016 (5,8%) (INSTAT, 2017),

La situation économique est décrite à l'aide de l'évolution du taux de croissance du PIB réel et de ses différents secteurs (primaire, secondaire et tertiaire), celle des dépenses des ménages et des entreprises. Pour analyser la santé économique du pays de 2014 à 2020 ces indicateurs principaux sont utilisés et d'autre part l'évolution des secteurs d'activité dans le PIB durant les années de référence. Ces deux indicateurs sont illustrés à travers les tableaux 1 et 2, ci-dessous.

Tableau 7 : Croissance du PIB réel, de la consommation des ménages et de l'investissement (en %)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
PIB	7,0	6,0	5,8	5,3	4,7	4,8	-1,2
Primaire	9,1	7,3	7,6	5,2	5,4	4,0	-4,3
Secondaire	9,9	-0,3	0,4	7,2	9,0	4,9	-0,1
Tertiaire	5,5	7,3	6,9	4,8	3,3	4,8	1,6
Cons fin_ des ménages	7,5	5,8	5	3,4	3,0	3,8	1,9
FBCF	5,2	7,5	6,9	-3,7	-0,9	6,3	-1,2

Source : INSTAT, Comptes nationaux, nouvelle série, 2020

Durant cette période, la situation économique du Mali a été marquée par un taux de croissance du PIB fluctuant entre -1,2% et 7,0%. C'est en 2014 que le pays a enregistré le taux le plus élevé, soit 7,0% pour ensuite passer à 6,0% en 2015 puis à 5,8% en 2016 et au-dessous de 5% à partir de 2016, ce qui montre un ralentissement de la vitalité de l'économie nationale. Le niveau élevé de croissance du PIB en 2014 peut résulter de l'augmentation de 7,5% des dépenses des ménages et les secteurs secondaire et primaire aussi ont connu respectivement des taux de croissance de 9,9 et 9,1%.

À travers les données du tableau ci-dessus, nous voyons que la croissance du pays a graduellement chuté jusqu'en 2018, pour s'effondrer en 2020. Les données infèrent que la crise sanitaire de la Covid-19 qui a débuté en fin 2019 conjuguée avec la situation socio-sécuritaire ont porté un coup sérieux à la croissance en 2020 à travers le PIB qui tombe au taux négatif de -1,2% qui a également impacté la consommation finale des ménages. Après le bon taux de Formation Brute du Capital Fixe (FBCF) en 2019, les investissements chutent de nouveau jusqu'à -1,2% en 2020. Ceci pourrait être justifié par l'impact de la crise sanitaire qui a fortement affecté les investissements. Le Mali connaît une chute vertigineuse en-dessous

de la prévision continentale qui prévoyait en 2019, un taux à 4,1% en 2020, selon le rapport de la BAD (Banque Africaine de Développement de 2019³).

La croissance économique est surtout impactée négativement en 2020 par la récession des secteurs primaires et tertiaires dont les performances avaient soutenu les années précédentes.

Le secteur primaire enregistre dans le PIB la part la plus élevée en 2016, soit de l'ordre de 38,5% (tableau 2). Le secteur primaire avait une croissance de 7,6% en 2016 et qui passe au rouge en 2020 à -4,3% comme taux de croissance et une part du PIB de 38,5% en 2016 passant de 36,2% en 2020. L'importance des secteurs primaires dans le PIB est conforme avec la tendance sous régionale et est due surtout à l'exportation des matières premières, telles que l'or, dont le Mali demeure encore dans le peloton de tête en Afrique de l'ouest.

Le secteur tertiaire qui enregistrait un taux de croissance de 6,9 % (tableau 7) et une part de 37,3% du PIB en 2016 dégringole pour atteindre une basse performance avec un taux de 1,6% (avec 34,5% de contribution au PIB) en 2020. L'économie du pays ne reposant pas sur des entreprises de transformations importantes, le faible taux de participation du secteur secondaire dans l'évolution du PIB s'améliore néanmoins à partir de 2016 d'année en année jusqu' en 2020 (21,2% du PIB).

Tableau 8 : Évolution de la part des secteurs dans le PIB (en %)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Secteur primaire	37,5	37,8	38,5	37,4	37,7	37,4	36,2
Secteur secondaire	19,0	17,8	16,6	18,2	19,6	20,3	21,2
Secteur tertiaire	36,2	36,6	37,3	35,5	34,4	34,0	34,5
Taxes indirectes (moins subventions)	7,3	7,8	7,6	8,9	8,3	8,3	8,1
Total (PIB aux prix du marché)	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSTAT, Comptes nationaux, nouvelle série, 2020

La part de la taxe indirecte dans le PIB, quant à elle, s'accroît de 2016 (7,6% du PIB) à 2019 (8,3% du PIB) pour retomber légèrement à 8,1% en 2020. Cette tendance est cohérente avec la politique gouvernementale visant à mettre la pression fiscale pour augmenter les recettes propres. En moyenne annuelle, la contribution du secteur primaire à la création de richesse au Mali est au-dessus de 37 % contre 36% pour le secteur tertiaire, les deux secteurs moteurs de notre économie. Le secteur secondaire contribue pour environ 18% en moyenne, essentiellement grâce au secteur aurifère. Le niveau des taxes indirectes reste quasi constant, environ 8% du PIB.

8. Analyse de corrélation entre les deux variables

Les équations de modèle économétrique en série temporelle sont exposées afin de déterminer la corrélation existante entre les variables, tendances migratoires et certains indicateurs de macroéconomiques du Mali.

Les principales variables retenues dans cette étude de la corrélation sont : Les flux migratoires internationaux (MI), les transferts de fonds (TF), le Produit Intérieur Brut (PIB), la consommation finale des ménages (CFM) et la formation brute du capital fixe (FBCF). Nous utiliserons l'un des grands indicateurs macroéconomiques, le PIB, comme variable endogène ou à expliquer, et les autres comme exogènes.

³ Voir le rapport : Perspective économique en Afrique (BAD-2019).

Le modèle en série temporelle sera de la forme :

$$PIB_t = a_0 + a_1MI_t + a_1TF_t + a_2CFM_t + a_3FBCF_t + \varepsilon_t$$

où t est la période allant de 2014 à 2020

a_1, a_2 et a_3 sont des paramètres à estimer et ε est le terme d'erreur

Tableau 9 : Les données des variables d'étude

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Effectif global des maliens reconduits par continent, MI	3036	1468	1065	3153	7993	8202	1915
Transferts de fonds en milliards de FCFA, TF	431	471	485,6	486,7	538	587	610
Croissance du Produit Brut Intérieur, PIB en %	7,0	6,0	5,8	5,3	4,7	4,8	-1,2
Consommation Finale des Ménages, CFM en %	7,5	5,8	5,0	3,4	3,0	3,8	1,9
Formation Brute du Capital Fixe, FBCF en %	5,2	7,5	6,9	-3,7	-0,9	6,3	-1,2

Source : Auteurs à partir des données de l'annuaire statistique de CPS/CI, de l'INSTAT, Comptes nationaux, nouvelle série, 2020

8.1. Notes

- La communauté malienne vivant à l'étranger n'a jamais fait l'objet d'un recensement exhaustif. Les lacunes statistiques demeurent, les phénomènes migratoires ne sont pas suffisamment appréhendés. Faute d'un tel dénombrement, il s'avère difficile de donner un chiffre exact quant au nombre des compatriotes maliens vivant à l'étranger.
- Les données administratives comme postes frontières et consulats ne sont pas assez fiables et régulières, seules les entrées et sorties par voie aérienne sont régulièrement enregistrées. Ces lacunes statistiques rendent difficiles de déterminer de façon fiables les tendances migratoires internationaux du Mali.
- La capitalisation le transfert de fonds des migrants à des investissements productifs au profil des maliens n'est pas chose aisée s'il y a absence de structure formelle entre les institutions financières et les sociétés de transferts d'argent Partenaires.
- Néanmoins, le Mali est supposé d'être un pays d'émigration de grande envergure, un pays de transit, en raison de sa position géographique à mi-chemin entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Subsaharienne et centrale, et en raison des accords de libre circulation des personnes entre le Mali et plusieurs pays de l'Afrique et d'ailleurs.
- Les données fournies par les structures étatiques comme l'INSTAT et l'annuaire statistique 2020 de la Cellule de la planification et de Statistique de la coopération Internationale CPS/CI donnent quelques indications.

Ce travail s'est voulu à la fois descriptif et analytique dont les documents de Microsoft Word/Excel et SPSS ont été les outils principaux de l'étude.

8.2 Résultats et Interprétations

Les résultats du tableau 10 montrent que le PIB qui est des grands indicateurs macroéconomiques sont bien fonction des quatre variables, avec des coefficients de corrélation et de détermination respectivement égaux à 98,5% et 97,1%. Cela montre qu'il corrèle positivement ou négativement avec les quatre variables exogènes.

Tableau 10 : Récapitulatif des modèles

Modèl	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Changement dans les statistiques					Durbin-Watson
					Variation de R-deux	Variation de F	ddl1	ddl2	Sig. Variation de F	
1	,985	,971	,912	,79752	,971	16,533	4	2	,058	3,328

a. Valeurs prédites : (constantes), FBCF, MI, TF, CFM

. Variable dépendante : PIB

Source : Auteurs

L'équation fonctionnelle est la suivante ;

$$PIB_t = 36,071 + 0,001MI_t - 0,059TF_t - 0,922CFM_t + 0,333FBCF_t$$

Pour une corrélation de Pearson, le tableau ci-dessous illustre les différentes corrélations existantes entre les cinq variables exogènes avec leurs significations unilatérales et bilatérales

Tableau 11 : Corrélations de Pearson entre variables

		MI	TF	PIB	CFM	FBCF
MI	Corrélation de Pearson	1	,425	,070	-,305	-,148
	Sig. (Bilatérale)		,342	,882	,507	,752
	Sig. (Unilatérale)		,171	,441	,253	,376
TF	Corrélation de Pearson	,425	1	-,813*	-,845**	-,309
	Sig. (Bilatérale)	,342		,026	,017	,500
	Sig. (Unilatérale)	,171		,013	,008	,250
PIB	Corrélation de Pearson	,070	-,813*	1	,776*	,485
	Sig. (Bilatérale)	,882	,026		,040	,270
	Sig. (Unilatérale)	,441	,013		,20	,135
CFM	Corrélation de Pearson	-,305	-,845**	,776*	1	,686
	Sig. (Bilatérale)	,507	,017	,040		,089
	Sig. (Unilatérale)	,253	,008	,020		,044
FBCF	Corrélation de Pearson	-,148	-,309	,485	,686	1
	Sig. (Bilatérale)	,752	,500	,270	,089	
	Sig. (Unilatérale)	,376	,250	,135	,044	

*. La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral).

*. La corrélation est significative au niveau 0.05 (unilatéral).

** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (unilatéral).

Source : Auteur

Les tendances migratoires internationaux (MI) corrént positivement, mais faiblement, avec le Produit Brut Intérieur (PIB) soit 7% et avec les Transferts de Fonds (TF) soit 42,5%. Les tendances migratoires internationaux (MI) corrént inversement avec la consommation finale des ménages (CFM) et la formation brute du capital fixe (FBCF).

Le PIB est bien corrélé avec la consommation finale des ménages soit 77, 6% et faiblement corrélé avec la formation brute du capital fixe (FBCF) soit 48,5%. Et la formation brute du capital se corréle modérément avec la consommation finale des ménages soit 68,6%.

Tableau 12 : La matrice de corrélations avec PIB comme variable de contrôle

Variables de contrôle		MI	TF	CFM	FBCF
PIB	MI				
	Corrélation	1,000	,829	-,570	-,208
	Signification (bilatérale)	.	,041	,237	,692
	Signification (unilatérale)	.	,021	,119	,346
	TF				
	Corrélation	,829	1,000	-,583	,168
	Signification (bilatérale)	,041	.	,225	,751
	Signification (unilatérale)	,021	.	,112	,375
	CFM				
Corrélation	-,570	-,583	1,000	,562	
Signification (bilatérale)	,237	,225	.	,246	
Signification (unilatérale)	,119	,112	.	,123	
FBCF					
Corrélation	-,208	,168	,562	1,000	
Signification (bilatérale)	,692	,751	,246	.	
Signification (unilatérale)	,346	,375	,123	.	

Source : Auteurs

Le tableau ci-dessous illustre les différentes corrélations existantes entre les quatre variables exogènes avec leurs significations unilatérale et bilatérale dont le PIB représente la variable de contrôle. La lecture du tableau montre que les 82,9% des transferts de fonds sont expliqués par la variable MI (Migrants Internationaux). On remarque des corrélations négatives (ou inverses) entre Migrants Internationaux et Consommation Finale des Ménages (CFM), MI et Formation Brute du Capital fixe (FBCF). Une corrélation positive, mais très faible existant entre de FBCF et TF. Puisque 16,8% de formation brute du capital fixe sont expliqués par les transferts de fonds des émigrés maliens.

9. Implications Politiques

Le Mali est un pays de migrations, que confirment plusieurs auteurs. Les causes sont multiples, mais les raisons socioéconomiques sont prépondérantes. Si le niveau de développement socio-économique est un facteur de migration, les mouvements migratoires peuvent en retour jouer sur le niveau de pauvreté du milieu de départ afin d'améliorer sa condition de vie. L'émigration peut contribuer à améliorer la situation socio-économique dans le milieu de départ en allégeant la pression sur les ressources, ainsi que par les flux de moyens financiers envoyés par les migrants à leur communauté d'origine.

Les contributions de migrations internationales sont nombreuses, les effets néfastes aussi demeurent. L'émigration peut contribuer à entretenir des conditions de vie difficile ; elle peut même les dégrader, quand la force de travail captée par l'émigration déséquilibre l'organisation du système de production locale ou du pays d'origine. Les transferts déclinent avec la durée d'émigration (Lucas et Stark, 1985). Les résultats de Faini (2006) sur les variables qualification et transferts suggèrent que, dans l'ensemble, une émigration plus qualifiée est corrélée avec des transferts moins importants. Il a suggéré en 2000 que l'argent des migrants entraîne une hausse du revenu réel des familles qui en bénéficient directement dans la région de Kayes, mais aussi une réduction des efforts dans d'autres domaines, à cause des transferts attendus.

En effet, les transferts de fonds des migrants internationaux sont qualifiés d'avoir des impacts macroéconomiques importants sur les économies des pays récipiendaires, vu leur proportion

non négligeable au PIB et les rôles importants qu'ils jouent dans les relations commerciales et financières, et les caractéristiques qu'ils ont, comme la régularité et la stabilité. Ils devront certainement jouer un rôle très important pour le développement et la stimulation de la croissance économique.

L'État malien dans ses Coopérations Régionales et Internationales et avec les organismes internationaux, pour une meilleure gestion des migrants et leurs retombés, doit :

- Élaborer une base de données permanente des cadres nationaux installés à l'étranger. Puis qu'il est noté que les lacunes en matière de gestion des données des migrants existent au niveau de toutes les structures.
- Améliorer les dispositifs de gestion des migrants avec un partenariat solide incluant les services centraux de l'État, les établissements publics à caractère administratif, les programmes, les structures d'enseignement et de recherche, les organisations internationales et ONG impliqués dans la gestion des questions migratoires
- Confectionner et réaliser d'un système d'information cohérent sur les Migrations et les réseaux bancaires.
- Analyser périodiquement les apports financier, économique, technique et social des migrants ;
- Mettre en cohérence le cadre institutionnel, législatif et réglementaire de gestion de la migration ;
- Capitaliser le transfert de fonds des migrants à des investissements productifs au profil des maliens en sensibilisant les migrants à la création des entreprises au Mali.

10. Conclusion

Le Mali connaît depuis 2012 des situations sociopolitiques, économiques, environnementales et sécuritaires complexes de son histoire, déclenchant une migration à grande d'envergure. Pays essentiellement à vocation agricole, l'économie de la République du Mali est caractérisée aussi par sa vulnérabilité aux aléas climatiques. Malgré les progrès accomplis pendant un certain temps sur le plan macroéconomique, le niveau de certains indicateurs clés de pauvreté et de développement humain demeure préoccupant, surtout en milieu rural, et constitue un facteur d'émigration. Faute de données fiables et récentes, il est difficile de déterminer de façon précise les tendances migratoires internationales au Mali. Néanmoins l'histoire nous décrit que c'est un pays d'émigration.

Plusieurs facteurs puissent expliquer ces mouvements migratoires internationaux actuels, les plus déterminants semblent être la pauvreté et les déséquilibres créés par la pression démographique sur les ressources naturelles ainsi que les facteurs économiques et climatiques.

La migration internationale procure des ressources au pays. La contribution des migrants internationaux maliens s'avère plus substantielle. Les rapatriements de fonds contribuent à soutenir les économies locales, à satisfaire les besoins familiaux et, parfois, à fournir le capital nécessaire à la création de petites et moyennes entreprises. Ainsi les flux financiers transférés par les maliens de l'extérieur à travers les réseaux bancaires sont très considérables. Les transferts de fonds des migrants représentent une ressource financière très significative pour l'économie malienne. Les fonds rapatriés par la diaspora pèsent lourd dans l'économie malienne.

Sur la base de la méthodologie adoptée, nous sommes parvenus à des résultats qui nous ont permis non seulement de savoir les enjeux, caractériser l'émigration au Mali et leurs apports

au développement socioéconomique du pays par le canal de transferts de fonds par travers les réseaux bancaires, des investissements sociaux et productifs vers le pays d'origine. Si le niveau de développement socio-économique est un facteur de migration, les mouvements migratoires peuvent au retour jouer un rôle important sur le niveau de pauvreté du milieu de départ. Les corrélations existantes entre le PIB qui est un grand indicateur macroéconomique et certains indicateurs de l'émigration montrent qu'elle contribue à améliorer la situation socio-économique dans le milieu de départ en allégeant la pression sur les ressources et par les flux de moyens adressés par les migrants à leur communauté d'origine. Il faudra néanmoins user sur une gestion cohérente des migrants en adoptant des politiques et des stratégies cohérentes.

Bibliographie

- [1] Ballo M. (2009), Migration au Mali ; Profil National, Profil National 2009, OIM.
- [2] BATHILY Abdoulaye (1989) : « Les portes de l'or, le royaume de Galam de l'ère musulmane au temps des négriers », Paris, l'Harmattan.
- [3] BONTE Pierre (1975) : « Pasteurs et nomades, l'exemple de la Mauritanie, Sécheresses et famines au Sahel », Paris, Maspéro [Coll. Paysans et Nomades, éditée par J. Copans].
- [4] COALE (A.J.) et HOOVER (E.M.) (1958) « Population Growth and Economic Development in Low Income Countries A case Study of India ??? Prospects, Princeton University Press, 1958, ou « L'influence de l'accroissement démographique sur le développement économique » in Population, articles et études, Institut pour le développement économique, BIRD, 1969, pp. 13-23.
- [5] CONDE Julien (1986) « Les migrations internationales Sud-Nord : Évolution jusqu'en 1981 des lois et règlements concernant l'immigration dans les pays de l'OCDE/ Paris-Centre de développement de l'OCDE.
- [6] COQUERY-VIDROVITCH Catherine (1988) : « Les populations africaines du passé, in : Dominique TABUTIN (Ed.), Populations et sociétés en Afrique au sud du Sahara » – Paris, l'Harmattan.
- [7] Diana Cartier (2013) « La crise au Mali sous l'angle de la Migration », Organisation Internationale pour les Migrants (OIM), Juin 2013.
- [8] Guibert F (2000) « Migration et gestion collective des risques. L'exemple de la région de Kayes (Mali) », thèse de doctorat
- [9] Hervé LE BRAS (2003) Malthus ou Boserup : validité et continuité historique des modèles démo-économiques, *Math. & Sci. hum. / Mathematics and Social Sciences* (41^e année, n° 164, 2003, p.45-62)
- [10] Hervé Le Bras (2003), « Malthus ou Boserup : validité et continuité historique des modèles démoéconomiques », *Mathématiques et sciences humaines*, 41^e année, n° 164, Hiver 2003, p.45-62, journals.openedition.org/msh/2890.
- [11] JONES (G.W.) (1969) « Les conséquences du déclin de la fécondité dans les pays en voie de développement », Documents publiés par Le Population Council, New York, octobre 1969.
- [12] LEWIS A.W., 1954. – Economic Development with Unlimited Supplies of Labour, The Manchester School of Economic and Social Studies, vol. 22, p. 139-191.
- [13] MEILLASSOUX Claude (1986) : « Anthropologie de l'esclavage : le ventre de fer et d'argent » – Paris, PUF.
- [14] Michel Picouët et Frédéric Sandron, (2002), « L'impact de la croissance démographique sur le développement : évolution d'une idée, Books Open p205-223, Publié sous la cote E/CN9/2009/3.
- [15] Moïse Ballo (2009), « Migration au Mali : Profil National 2009 », Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2009.
- [16] P. GUILLAUMONT (1971), « Les principales relations démo-économiques schéma en vue d'un programme de recherche » Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. hum., vol. VIII, no 1 – 1971

- [17] République du Mali (1991) « Recensement général de la population et de l'Habitat 1987. Analyse Tome 2, Mouvement de la population : Natalité, Fécondité, Mortalité, Migration », Bamako/Ministère du Plan /Bureau central de recensement, DNSI, 191p.
- [18] République du Mali (1985) « Analyse de recensement de 1976, Caractéristiques Démographiques », Tome3, Bamako/Ministère du Plan /Bureau central de recensement, DNSI, 243p.
- [19] Riccardo Faini (2007), « Migrations et Transferts de Fonds. Impact sur les pays d'origine », Revue de l'économie de développement 2007/2-3, vol.15, P153-182.
- [20] Sadio TRAORE (2004) : « Les nouvelles tendances migratoires en Afrique de l'Ouest », CERPOD-INSAH, Bamako, Mali.
- [21] Sandrine Mesplé-Somps (2001), Présentation du modèle démo-économique développé par le Club du Sahel pour analyser le développement des économies locales d'Afrique de l'Ouest. Hypothèses et premières critiques, Document de Travail, DIAL_ Développement et Insertion Internationale.
- [22] *Sandrine Mesple Somps, Bjorn Nilsson (2020)*, « Les migrations internationales des Maliens », Note et Document, Région et Développement n° 51-2020
- [23] Sékou Diarra (2003, CSLP) & Pierre Cissé (2003, ISFRA) : « Migrations et pauvreté au Mali », Bamako Mali.
- [24] Seydou KEITA (2009) « Migrations internationales et mobilisations des ressources », IRD Editions 2009, P 217-235.
- [25] TODARO M. (1969) "A Model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries", The Amer. Econ. Review, 59, p. 138-148.
- [26] TOUPET Charles (1975) : « La sédentarisation des nomades en Mauritanie sahélienne et centrale ». – Paris. [Thèse d'état]
- [27] Veronique Hertrich et Seydou Keita (2003), Séminaire du 6 au 9 janvier 2003, Mali.
- [28] ZAIDAN (G.C.) (1969) « Accroissement démographique et développement économique » Finances et Développement, mars 1969, 42-9.